

## MUNICIPALITE DE SAINT-ALBAN

À une séance extraordinaire de la municipalité de Saint-Alban tenue le 13 décembre 2021 à 19h00, au lieu ordinaire des séances, étaient présents monsieur le maire Deny Lépine, mesdames les conseillères Émilie Garneau, Julie Quintin et Carmen Marquis et messieurs les conseillers Christian Caron, Francis Marcotte et Denis Piché, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

Le conseil municipal constate et il est mentionné que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 153 du Code municipal.

1. Adoption du Budget 2022
2. Adoption du Programme triennal d'immobilisation 2022-2024
3. Publication du Budget 2022 et du Programme triennal d'immobilisation 2022-2024.
4. Avis de motion d'un règlement 272 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2022.
5. Présentation du projet de règlement 272 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2022.
6. Période de questions.
7. Levée de la séance.

2021-12-136

### Adoption du Budget 2022

Considérant que le conseil municipal a établi des prévisions budgétaires pour 2022;

Il est proposé par M. Christian Caron et unanimement résolu :

Que le Budget 2022, au montant total de 1 962 500 \$, soit adopté tel qu'indiqué ci-dessous :

#### **Revenus**

Taxe générale	1 147 362 \$
Autres taxes	514 202 \$
Autres revenus	129 226 \$
Transferts	171 710 \$

**Total** **1 962 500 \$**

#### **Dépenses**

Conseil et application de la loi	68 380 \$
Administration générale	306 232 \$
SAAQ	43 216 \$
Sécurité publique	251 692 \$
Transport et voirie municipale	400 382 \$

Réseau d'aqueduc du village	59 473 \$
Réseau d'aqueduc de St-Marc	9 500 \$
Aqueduc du rang de la rivière Blanche	19 564 \$
Traitement des eaux usées	20 944 \$
Gestion des fosses septiques	34 666 \$
Hygiène du milieu, santé et bien-être	130 197 \$
Aménagement et urbanisme	62 958 \$
Promotion et développement	28 071 \$
Loisirs et terrain de jeux	144 823 \$
Activités culturelles	26 727 \$
Intérêts, financement et affectations	255 676 \$
Transfert aux activités d'investissements	100 000 \$
<b>Total</b>	<b>1 962 500 \$</b>

2021-12-137

**Adoption du Programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024**

Considérant que le conseil municipal a établi des prévisions de dépenses d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024.

Il est proposé par M. Christian Caron  
et unanimement résolu :

Que le programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024, au montant total de 3 315 276 \$, soit adopté tel qu'indiqué ci-dessous :

**Année 2022**

Ajout d'un aérateur – Épuration des eaux (Surplus affectés)	10 000 \$
Réfection conduite et voirie route Saint-Philippe (Emprunt et subventions)	2 000 000 \$
Pavage rang de Grondines (Emprunt)	185 000 \$
Pavage rue du Boisé (Emprunt)	15 000 \$
Développement résidentiel (phase 2) (Budget annuel)	25 000 \$
Ajout d'une génératrice (Subvention)	50 000 \$
Aménagement d'un Skate Parc (Budget annuel, surplus et subv.)	100 000 \$
Aménagements terrain des loisirs (Budget annuel)	10 000 \$
Affichage aux extrémités du territoire (Budget annuel)	10 000 \$
Terrain CPE (Budget annuel)	50 000 \$
<b>Sous-total</b>	<b>2 455 000 \$</b>

**Année 2023**

Aqueduc village, réfection de conduites (Emprunt et subvention)	300 000 \$
Développement résidentiel (phase 2) (Budget annuel)	50 000 \$
Parc coin Matte/Marie-Désy (Budget annuel)	30 000 \$
Aménagement d'une salle municipale (Budget annuel)	50 276 \$
Aménagements terrain des loisirs (Pacte rural et surplus affectés)	15 000 \$
<b>Sous-total</b>	<b>445 276 \$</b>

**Année 2024**

Aqueduc village, réfection de conduites (Emprunt et subvention)	200 000 \$
Pavage rang Saint-Joseph Ouest (Budget annuel + Emprunt)	200 000 \$
Aménagements terrain des loisirs (Pacte rural et surplus affectés)	15 000 \$
<b>Sous-total</b>	<b>415 000 \$</b>

**GRAND TOTAL (2021-2023)****3 315 276 \$**

2021-12-138

**Publication du Budget 2022 et du Programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024.**

Il est proposé par M. Denis Piché  
et unanimement résolu :

Que le Budget 2022 et le Programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024 soient publiés dans l'Albanois du mois de décembre 2021.

**Avis de motion du règlement 272 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2022.**

Avis de motion est donné par le conseiller municipal M. Francis Marcotte que lors d'une séance ultérieure, tenue à un jour ultérieur, le règlement 272 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2022 sera adopté.

**Présentation du projet de règlement 272 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2022.**

Le projet de règlement 272 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2022 est présenté.

**Période de questions**

Traitement des questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée.

**2021-12-139**

**Levée de la séance extraordinaire**

Il est proposé par Mme Carmen Marquis  
et unanimement résolu :

Que la présente séance extraordinaire soit levée.

Le maire lève la séance à 19h30.

\_\_\_\_\_  
Deny Lépine  
maire

\_\_\_\_\_  
Vincent Lévesque Dostie  
directeur général et secrétaire-trésorier

« Je, Deny Lépine, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »